1999 2000 Rapport Annuel

Ordre des Technologues Professionnels du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du président 3

Rapport d'élections 2000 5

Rapport des activités du Bureau 6

Rapport des activités du Comité administratif 7

Rapport des comités 8

Tableau des membres 11

Rapport des vérificateurs 12

Résultats 13

Évoiution des actifs nets 14

Bilan 15

Flux de trésorerie 16

Notes complémentaires aux états financiers ..... 17 à 20

Produits de l'exercice terminé le 31 mars 2000 21

Charges de l'exercice terminé le 31 mars 2000 ..... 22 et 23

Dépenses 1999-2000 par grands secteurs 24

Prévisions budgétaires 2000-2001 25

Composition du Bureau et des comités ..... 26 à 28

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le vingtième rapport annuel de l'Ordre des technologues professionnels du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable de l'application des lois professionnelles et ministre de la Justice,

M^e^ Linda Goupil
Québec, juin 2000

M^e^ Linda Goupil
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles et
Ministre de la Justice
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de Ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

Ce rapport annuel couvre l'exercice 1999-2000 (1^er^ avril 1999 au 31 mars 2000).

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le président,

Alain Bernier, T.P.
Montréal, juin 2000

Monsieur Jean K. Samson
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

Ce rapport annuel couvre l'exercice 1999-2000 (1^er^ avril 1999 au 31 mars 2000).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Alain Bernier, T.P.
Montréal, juin 2000

RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'année 1999-2000 a été particulièrement active au plan de la reconnaissance professionnelle. Devant les tribunaux ou sur la place publique, nous avons systématiquement fait la promotion du droit à l'autonomie professionnelle de nos membres. Un des faits saillants de nos actions publiques aura été notre présentation à la Commission parlementaire sur l'avant-projet de loi visant à modifier la Loi sur les ingénieurs. Lors de cet événement nous avons réussi à démontrer clairement au gouvernement qu'en choisissant de conserver le cap sur la promotion de la formation technique il se doit de reconnaître la valeur des compétences des technologues. La pratique de nos membres en architecture a fait aussi l'objet de nombreuses rencontres et de plusieurs débats durant cet exercice financier avec l'Ordre concerné et les instances gouvernementales.

L'annonce par la Ministre responsable de l'application des lois professionnelles en novembre 1999 d'un plan d'action intitulé *Mise à jour du système professionnel québécois* a relancé les discussions dans le secteur de l'architecture et dans le secteur de l'ingénierie. Cette mise à jour du système québécois a pris toute sa mesure en l'an 2000. En architecture, le gouvernement prévoit adopter à l'automne 2000 un projet de loi visant à modifier l'article 16 de la Loi sur les architectes en réponse aux nombreuses représentations faites par notre Ordre. Quant aux travaux touchant la révision des champs de pratique des professionnels de l'ingénierie, ils se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

Dans la technologie du génie électrique, nous avons bon espoir que la Loi sur les installations électriques et la législation sur la formation et la qualification de la main-d'œuvre soient modernisées afin que nos membres puissent être reconnus à leur juste expertise dans les secteurs de l'électricité et de la construction.

L'exercice financier 1999-2000 souligne également l'adoption d'un nouveau plan stratégique à l'Ordre. Nous avons quelque peu modifié l'énoncé de mission — sans toutefois en changer la substance — dans l'unique but de mieux préciser et de mieux guider nos actions : *Promouvoir la reconnaissance des technologues et assurer la qualité de leurs services professionnels*. Notre plan stratégique comprend cinq orientations bien définies découlant de la mission :

(1) Obtenir la reconnaissance professionnelle des technologues ;

(2) Promouvoir les compétences des technologues ;

(3) Maintenir, développer et améliorer les mécanismes de protection du public ;

(4) Favoriser l'amélioration des conditions d'emploi et de travail des technologues ;

(5) Assurer la bonne gestion de l'Ordre.

1980-2000

L'an 2000 représente une année importante aussi parce que l'Ordre célèbre ses vingt ans d'existence. Vingt ans à se battre afin de confirmer les compétences des technologues dans dix secteurs technologiques. Après vingt ans, nous sommes plus

que jamais déterminés à assurer aux technologues professionnels la place qui leur revient dans ce marché du travail de plus en plus à haute teneur technologique. Pour souligner ces efforts et ses vingt ans d'adhésion au système professionnel, nous présenterons des activités aux quatre coins du Québec tout au long de l'année.

Services aux membres

Notre service des communications a réalisé au cours de la période cinq revues Le Technologue. Le service a aussi produit le Techno-Guide à l'intérieur duquel on retrouve l'annuaire des membres par ordre alphabétique et par technologie d'admission et le code de déontologie.

Bourses et prix d'exposition

Dans le cadre de notre programme de bourses, les six Méritas et le prix de l'Excellence ont été remis en région dans les collèges mêmes des titulaires. Le prix de l'Excellence 1999, assorti d'une bourse de 1 000 $, a été accordé à Dave Demers, étudiant affilié, technologie de la production horticole et de l'environnement de l'Institut de technologie agroalimentaire de St-Hyacinthe. Les six autres bourses Méritas de 500 $ chacune, ont été remises à :

- Martin Labine, étudiant affilié, techniques de l'informatique, cégep de l'Outaouais ;
- David Duford, étudiant affilié, techniques de chimie industrielle, collège Dawson ;
- Pierre Bellemare, étudiant affilié, technologie du génie civil, cégep de Shawinigan ;
- Patrick Essiembre, étudiant affilié, techniques de la mécanique, cégep de St-Jérôme ;
- Charlotte Léger, étudiante affiliée, techniques d'aménagement forestier, cégep de Rimouski ;
- Josée Cyr, étudiante affiliée, technologie minérale, option exploitation, cégep de la Région de l'Amiante.

De plus, les regroupements régionaux et technologiques de l'Ordre ont distribué plus de 3600 $ en prix d'exposition et mentions dans les différents cégeps du Québec.

Regroupements

Les présidents des regroupements ont procédé à une rencontre de travail en avril 1999 à Québec afin de mieux planifier leurs activités. La deuxième rencontre annuelle eut lieu à Québec en octobre. Ils ont profité d'une formation ayant comme thème : Le système professionnel québécois et vous et Être bénévole : un nouveau défi.

Il est important de souligner l'organisation d'activités soulignant le 20e anniversaire de l'Ordre par les regroupements technologiques de la foresterie, de l'agroalimentaire et par les regroupements régionaux : Montréal, Mauricie – Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Bas Saint-Laurent – Gaspésie, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Québec.

Le congrès

Le congrès s'est tenu à l'Hôtel Rimouski, à Rimouski en juin 1999 sous le thème *Le Technologue, la voie vers nos ressources*. Le samedi a été consacré entre autres à une visite du parc éolien Le Nordais. Lors de ce congrès, nous avons rendu hommage à des membres qui se sont distingués. Nous avons remis le prix du Technologue de l'année à Réal Tremblay, T.P., le prix du Bénévole de l'année à Raymond Pelletier, T.P. Le Mérite de l'innovation technologique a été décerné à Jean-Bernard Autotte, T.Sc.A. Enfin, le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec a été attribué à Denis J. Dubois, T.P.

Administrateurs et lobby

Nous avons tenu les réunions statutaires des administrateurs de l'Ordre. Six réunions du Comité administratif ont eu lieu et quatre réunions du Bureau.

Pour un meilleur avenir

Depuis l'adoption du premier Plan de développement triennal, en 1997, l'Ordre et ses membres ont obtenu un plan de match clair et précis. Nous avons pu instaurer les programmes d'inspection professionnelle et de formation continue et dès le prochain exercice financier nous entreprendrons la réalisation du programme d'encadrement des stagiaires. Nous répondrons ainsi aux principaux éléments qui guident le système professionnel québécois. Il reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir. Par exemple, tous nos membres et tous les technologues du

Québec attendent avec impatience la mise à jour du système professionnel.

Nous maintiendrons le cap vers l'obtention de notre reconnaissance professionnelle pour assurer aux jeunes technologues une véritable carrière en science et en technologie en leur offrant un espace suffisant afin qu'ils s'épanouissent pleinement selon leur niveau de qualification et leur désir d'autonomie.

Le président,

Alain Bernier, T.P.

RAPPORT D'ÉLECTIONS 2000

Conformément au Code des professions ainsi qu'à notre règlement sur les modalités d'élections, un avis d'élection et de mise en candidature a été envoyé aux membres entre les 1er janvier et 15 février 2000.

Cinq postes dans la région 06 était en élection.

Quatre candidatures ont été reçues et ont été ainsi déclarées élues sans opposition.

Le tableau suivant représente les candidatures reçues, les administrateurs élus et le poste vacant.

RAPPORT D'ÉLECTIONS 2000
DES ADMINISTRATEURS DU BUREAU DE L'OTPQ

RÉGION	ADMINISTRATEURS SORTANTS	CANDIDATURES REÇUES	ADMINISTRATEURS ÉLUS
06 Montréal (5)	Alain Bernier, T.P. Guy Létourneau, T.P. Rossana Pettinati, T.P.	Alain Bernier, T.P. Richard Gervais, T.P. Guy Létourneau, T.P. Rossana Pettinati, T.P.	Alain Bernier, T.P. Richard Gervais, T.P. Guy Létourneau, T.P. Rossana Pettinati, T.P. Un poste à combler par le Bureau

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU BUREAU

Au cours de l'exercice 1999-2000, le Bureau de l'Ordre a tenu quatre réunions, soit en juin, octobre, décembre 1999 et mars 2000. Les principales résolutions du Bureau ont été :

- d'adopter tous les procès-verbaux des réunions du Bureau ;
- d'accepter comme nouveaux membres toutes les personnes dont les dossiers ont été étudiés et recommandés au Bureau ;
- de radier du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans les délais fixés, la cotisation dont ils sont redevables à l'Ordre ;
- d'adopter les états financiers mensuels de l'exercice 1999-2000 et les prévisions budgétaires pour l exercice 1999-2000 ;
- de suspendre le fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation afin de dégager la marge de manœuvre voulue en raison des circonstances exceptionnelles ;
- de recommander aux membres présents à l'assemblée générale annuelle que la cotisation demeure au niveau actuel ;
- de remplacer Daniel Laprise, T.P., membre du comité d'évaluation continue du travail du syndic par Laval Tremblay, T.P. ;
- d'autoriser les personnes suivantes à signer les effets bancaires, en fonction de la politique AF-12 de l'Ordre : le vice-président aux affaires administratives : Alain Bernier, T.P., le président : Pierre Yelle, T.P., le chef de la direction : Denis Beauchamp ;
- d'adopter les compositions et mandats des comités de l'Ordre tels que modifiés ;
- de nommer le président de l'OTPQ délégué au CIQ, et le secrétaire de l'Ordre comme substitut ;
- d'adopter le Plan de développement tel que présenté ;
- d'adopter que l'Ordre invite le comité d'inspection professionnelle à modifier son plan de surveillance en matière d'inspection professionnelle afin de changer les publics visés pour s'orienter vers les membres salariés œuvrant dans l'entreprise ;
- d'adopter la formulation suivante à l'article 3 du *Règlement sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre s'appliquant aux métiers d'électricien, de tuyauteur, de mécanicien d'ascenseur et d'opérateur de machines électriques dans les secteurs autres que celui de la construction* (c. F-5, r-4) : « f) l'installation, le montage, la réparation et l'entretien **d'appareils** de systèmes **(y compris tous les appareils)** d'instrumentation et d'automatisation de procédés industriels, de communication, d'audiovisuel ou d'informatique ainsi que l'installation, le montage, la réparation et l'entretien **d'appareils et** de systèmes **(y compris tous les appareils)** d'instrumentation et d'automatisation, d'immotique ou de domotique rattachés à la machinerie de bâtiments, incluant leur branchement et leur débranchement, lorsque ces **tâches actes** sont exécutées par **un technologue professionnel ou** un technologue des sciences appliquées **membre de, conformément aux règlements adoptés par le Bureau de** l'Ordre des technologues professionnels du Québec **détenant un permis de spécialité émis** par l'Ordre. » (*Note : le caractère **gras** représente les ajouts et les zones **ombragées**, les retraits*) ;
- de reconduire le mandat de Richard Legendre, T.Sc.A., et Guy Létourneau, T.P., au comité Internet tout en modifiant l'échéance afin que la composition de tous les comités soit adoptée à la même date, soit celui de la réunion du Bureau de juin ;
- d'accepter les démissions de Mario Gervais, T.P., région 13, 14, 15 (Rive-Nord) et de Daniel Laprise, T.P., région 06 (Montréal) à titre de membres du Bureau ;
- que le poste laissé vacant dans la région de Montréal par le départ de Daniel Laprise, T.P., soit comblé par les procédures d'élection prévues à nos règlements ;

Rapport des activités du Comité administratif

- d'accepter le programme Techniques de production manufacturière 235.02 (1996) donné au Collège Beauce-Appalaches ADM-ACC-51-89-98 comme admissible à l'OTPQ et conséquemment les diplômés de ce programme;
- d'accepter le programme Techniques de production manufacturière 235.A0 (1996) donné au Collège Granby Haute-Yamaska ADM-ACC-53-90-99 comme admissible à l'OTPQ et conséquemment les diplômés de ce programme;
- d'adopter le programme de plan de surveillance générale pour l'exercice 1999-2000 tel que présenté;
- d'adopter les trois documents reliés à l'inspection préachat : le mandat d'inspection préachat avec la convention d'honoraires, la déclaration du propriétaire et le guide d'inspection préachat afin de mieux protéger le public dans ce domaine;
- d'adopter qu'une lettre de félicitations soit envoyée à tous les technologues professionnels qui ont participé à la réalisation des documents sur l'inspection préachat;
- de désigner Alain Bernier, T.P., comme délégué et Denis Beauchamp, comme substitut, afin de représenter l'Ordre au CIQ pour l'année 2000-2001.

Le Comité administratif 1999-2000.
De gauche à droite, Henri Laberge, administrateur nommé, Pierre Yelle, T.P., président, Rossana Pettinati, T.P., vice-présidente aux affaires professionnelles, Raymond Pelletier, T.P., vice-président à la promotion, Alain Bernier, T.P., vice-président aux affaires administratives.

Pendant l'exercice 1999-2000, les membres du Comité administratif se sont réunis à six occasions. Les principales résolutions du Comité administratif, qui diffèrent de celles du Bureau, ont été :

- d'adopter tous les procès-verbaux des réunions du Comité administratif;
- d'adopter les états financiers mensuels;
- d'adopter le Plan de développement tel que modifié;
- de nommer Denis Beauchamp, chef de la direction et secrétaire de l'Ordre, secrétaire de la SODET;
- de nommer le président de l'Ordre, Pierre Yelle, T.P., le vice-président aux affaires administratives de l'Ordre, Alain Bernier, T.P., et le secrétaire de l'Ordre, Denis Beauchamp, comme les représentants de la SODET à l'égard de tout compte bancaire qu'elle détient ou détiendra. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la SODET.

RAPPORT DES COMITÉS

ACCRÉDITATION

Réalisations 1999-2000 de l'accréditation

Au cours de l'exercice 1999-2000, le comité a tenu une (1) réunion régulière concernant l'accréditation.

Il a évalué et proposé pour accréditation le programme de DEC en Techniques de production manufacturière 235.02 (1996) du collège de Granby Haute-Yamaska.

Par la suite, il a évalué et rejeté le programme de DEC Paysage et commercialisation en horticulture ornementale 153.C0 (1996) donné à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe, dû à une faiblesse en mathématiques. Ce programme ne représente donc pas un profil de technologue.

Des commentaires ont également été préparés concernant ces programmes.

D'autre part, il a été décidé que le programme de Techniques de génie mécanique 241.A0 (1999) sera évalué lorsque nous pourrons obtenir les plans de cours des trois premières années d'application de ce programme élaboré sous forme de compétences.

ADMISSION

Pendant cet exercice, aucun dossier n'a été référé au comité.

Jean-Yves Giguère, T.P.
Président du Comité,
Accréditation, Admission

FORMATION

Au cours de l'exercice 1999-2000, le comité a tenu une (1) réunion régulière concernant la formation.

À cette réunion le comité a amorcé une réflexion sur les préalables en sciences et en mathématiques exigés pour les études en technologie au niveau collégial.

Au terme de cette période de réflexion, les membres du comité devraient pouvoir rédiger un recommandation à adresser au Bureau.

Jean-Yves Giguère, T.P.
Président du Comité de la formation

DISCIPLINE

M^e^ *Johanne Roy, présidente nommée par le gouvernement*
Pierre Bonneville, T.P.
Léopold Théroux, T.P.
Yves Hugron, T.P.
M^e^ *Sylvie Lavallée, secrétaire*

Au cours de l'exercice 1999-2000, le comité de discipline a rendu une décision sur culpabilité et sanction où il a imposé une amende de 600 $ à un intimé pour avoir travaillé à son compte sans avoir souscrit à un contrat d'assurance-responsabilité professionnelle.

De plus, le Comité a été saisi de trois plaintes portées par le syndic-adjoint de l'Ordre contre un professionnel lesquelles seront entendue au cours de l'exercice financier 2000-2001. Ces plaintes reprochent au professionnel d'avoir négligé de tenir compte des conséquences que l'exécution de ses travaux pouvaient avoir, d'avoir négligé d'informer son client de l'ampleur et de la modalité de son mandat, d'avoir négligé de fournir à son client les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation des services rendus, d'avoir négligé de prévenir son client du coût approximatif et prévisible de ses services, d'avoir produit des documents sans avoir une connaissance complète des faits, d'avoir accepté d'exécuter des travaux en ne respectant pas les méthodes, normes et procédés reconnus, d'avoir négligé de conserver dans ses dossiers des renseignements relatifs au service rendu, de s'être placé en situation de conflit d'intérêts et de ne pas en avoir aviser son client et d'avoir refusé et négligé de se rendre au bureau du syndic et de lui fournir les documents relatifs à une enquête.

La secrétaire du Comité
M^e^ *Sylvie Lavallée*

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Serge Toutant, T.P., *président intérimaire*
Serge Gingras, T.P.
Régis Marinoza, T.P.
Sylvie Lavallée, secrétaire

PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE

En octobre 1999, le Bureau a approuvé le programme de surveillance de l'exercice de la profession 1999-2000, proposé par le Comité d'inspection professionnelle, par lequel ce dernier entendait s'assurer du respect des normes applicables aux technologues dans leur secteur d'activités respectif, du

Code de déontologie et de la réglementation de l'Ordre.

À cette fin, le Comité avait prévu inspecter 1,25 % des technologues afin d'y vérifier principalement la conformité aux règles régissant la tenue des dossiers et des cabinets de consultation. Les visites de vérification devaient être dirigées auprès de technologues en entreprise exécutant des travaux de nature technique dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture.

Le Comité d'inspection professionnelle s'est donc adjoint les services de quatre inspecteurs appelés à travailler de façon interactive avec le Comité afin de bonifier le processus d'inspection et les outils développés pour faciliter leur travail.

Toutefois, par décision du Bureau de l'Ordre, les activités des inspecteurs devaient être suspendues et les objectifs du programme de surveillance reportés à l'exercice 2000-2001. Durant le présent exercice financier, le Comité d'inspection professionnelle a tenu sept réunions au cours desquelles il a entériné 29 rapports d'inspection de l'exercice financier précédent où il a formulé généralement des recommandations visant à corriger certaines anomalies au Code de déontologie et à la réglementation de l'Ordre. Par ailleurs, ces rencontres de travail ont permis au Comité de revoir les paramètres de sélection des membres à inspecter ainsi que le matériel didactique à l'attention des inspecteurs.

Le Comité a également tenu une rencontre d'information avec les inspecteurs.

Enfin, le Comité a peaufiné, en collaboration avec les inspecteurs, le rapport d'inspection professionnelle et a conçu une brochure d'information à l'attention des membres pour leur permettre de mieux apprécier le rôle de l'inspection professionnelle.

Enquête particulière

Aucun technologue professionnel n'a fait l'objet d'enquête particulère.

Président du Comité intérimaire
Serge Toutant, T.P.

Révision des plaintes

Michel A. Gougeon, président
Nicole Robert, T.P., membre
Yvon Germain, T.P., membre
Henri Laberge, membre
Gervais Lessard, T.P., membre
Me Sylvie Lavallée, secrétaire

Le Comité de révision des plaintes ne s'est pas réuni pour étudier des demandes d'avis.

La secrétaire du Comité
Me Sylvie Lavallée

Sélection

Paul Burman, T.P., président
Marcel Ayotte, T.P., membre
André M. Gélinas, T.P., membre
Denis Beauchamp, secrétaire

En 1999-2000, le Comité a tenu trois réunions. Lors de ces réunions, le Comité a sélectionné parmi 223 candidatures les gagnants du prix de l'Excellence et des six Méritas. Le Comité de sélection déterminait aussi les gagnants du programme de bourses d'entreprises que coordonne l'Ordre. Les entreprises Bell Canada, Cascades East-Angus, Imasco, Pratt & Whitney et SGF-Rexfor se sont associées à l'Ordre pour offrir chacune une bourse de 1 000 $ aux étudiants affiliés dans leur domaine respectif.

En plus de voir l'annonce du programme de bourses dans la revue Le Technologue, les étudiants étaient également invités à soumettre leur candidature par le biais de leur cégep.

Le Comité sélectionnait de plus le récipiendaire du Mérite de l'innovation technologique et décernait les titres de Technologue de l'année, de Bénévole de l'année et d'Étudiant bénévole de l'année.

Président du Comité
Paul Burman, T.P.

Activités du Syndic

Les plaintes reliées au domaine de l'architecture continuent d'occuper la très grande majorité des activités du Syndic.

L'inspection pré-achat de bâtiment, de par sa complexité et sa grande demande par le public, contribue à augmenter le risque d'insatisfaction auprès de cette clientèle. Parmi les interrogations soulevées, on passe de la simple question concernant l'inscription en règle au tableau des membres à l'interprétation des règlements.

Par ailleurs, la qualité des prestations de service, la clarté des mandats, la tarification ainsi que le comportement professionnel ont souvent été l'objet de plusieurs demandes d'information et de discussions. Malgré le mandat de surveillance du Syndic, son intervention fut demandé à quelques occasions afin de favoriser un rapprochement entre les parties en litige.

STATISTIQUES

Demandes de renseignements	50
Plaintes reçues	5
Plainte portée devant le comité de discipline	*1
Enquête particulière	0
Enquêtes terminées, dossiers sans plainte	2
Enquête terminée, décision à venir	1
Différend soumis à la conciliation	0
Différend soumis au conseil d'arbitrage des comptes	0
Différend soumis au comité de révision	0
Enquêtes en cours	2

* provenant d'une année antérieure

Jean Varhegyi, T.P., *syndic*
Gilles Y. Hamel, T.P., *syndic-adjoint*

TABLEAU DES MEMBRES

INSCRIPTION 31 MARS 2000

		MEMBRES	ÉTUDIANTS	STAGIAIRES
01	Bas St-Laurent/Gaspésie	134	21	1
02	Saguenay/Lac St-Jean	106	43	0
03	Québec	359	75	0
04	Mauricie	296	54	0
05	Estrie	159	26	4
06	Montréal	540	115	8
07	Outaouais	89	4	1
08	Abitibi/Témiscamingue	87	9	0
09	Côte-Nord/Nouveau-Québec	40	10	0
10	Nord du Québec	9	4	0
11	Gaspésie/Iles de la Madeleine	18	13	0
12	Chaudière-Appalaches	235	51	3
13	Laval	239	15	3
14	Lanaudière	262	25	3
15	Laurentides	235	17	3
16	Montérégie	816	94	4
1. Hors Québec		20	1	1
2. Hors Canada		12	0	1
Total des membres		3656		
Total des étudiants			577	
Total des stagiaires				32

RÉPARTITION DES MEMBRES

	1999-2000	1998-99	1997-98
Membres en règle au début de l'exercice	3935	4261	4747
+ admissions	400	416	448
- radiations	675	735	928
- décédés	4	7	6
Membres en règle à la fin de l'exercice	3656	3935	4261
Permis temporaire	0	0	0

LA COTISATION

La cotisation pour l'année 1999-2000 (1er avril 1999 au 31 mars 2000) s'établit comme suit :

Cotisation d'un membre de l'Ordre (T.Sc.A. ou T.P.)	287 $
Cotisation finissant 1 (1er exercice à l'Ordre)	95 $
Cotisation finissant 2 (2e exercice à l'Ordre)	195 $
Cotisation d'un membre sans emploi	160 $
Cotisation d'un membre aux études à temps plein	100 $
Cotisation d'un membre retraité	50 $
Cotisation d'un stagiaire	132 $
Cotisation d'un étudiant affilié	20 $

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de

L'ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan non consolidé de L'ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC au 31 mars 2000 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers non consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de L'ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, à l'exception du fait qu'ils sont non consolidés, comme le mentionne la note 3.

Demers Beaulne

Société en nom collectif
de comptables agréés
Montréal, le 1er mai 2000

RÉSULTATS

NON CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000		1999
	Budget	Réel	Réel
	$	$	$
PRODUITS (relevé page 10)			
Cotisations	957 878	934 399	992 105
Services rémunérés	121 500	90 660	121 792
Autres revenus	43 622	48 037	44 499
	1 123 000	1 073 096	1 158 396
CHARGES (relevé page 11)			
Défense professionnelle	96 200	129 727	115 120
Tableau des membres et admissions	31 000	21 693	19 963
Inspection professionnelle et formation continue	26 600	12 108	21 023
Syndic et discipline	9 000	8 384	9 773
Relations avec le milieu	26 500	20 878	16 003
Promotion, communications et service aux membres	207 855	172 837	240 962
Administrateurs et mandataires	77 100	78 950	85 540
Participation des membres	21 200	20 915	17 067
Gestion et soutien	197 545	184 220	203 252
	693 000	649 712	728 703
Salaires et avantages sociaux	425 000	408 086	400 834
	1 118 000	1 057 798	1 129 537
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**5 000 $**	**15 298 $**	**28 859 $**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

NON CONSOLIDÉE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000				
	Fonds d'administration	**Fonds d'immobilisations**	**Fonds de réserve**	**Fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
SOLDE AU DÉBUT	(42 668)	60 155	113 100	8 128	138 715
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	32 990	(17 692)	–	–	15 298
Acquisition d'immobilisations	(7 376)	7 376	–	–	–
SOLDE À LA FIN	**(17 054) $**	**49 839 $**	**113 100 $**	**8 128 $**	**154 013 $**

	1999				
	Fonds d'administration	**Fonds d'immobilisations**	**Fonds de réserve**	**Fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
SOLDE AU DÉBUT	(72 058)	68 814	113 100	–	109 856
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	50 466	(21 607)	–	–	28 859
Virement interfonds	(8 128)	–	–	8 128	–
Acquisition d'immobilisations	(12 948)	12 948	–	–	–
SOLDE À LA FIN	**(42 668) $**	**60 155 $**	**113 100 $**	**8 128 $**	**138 715 $**

BILAN

NON CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000					1999
	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds de réserve	Fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation	Total	Total
	$	$	$	$	$	$
ACTIF A COURT TERME						
Encaisse et dépôts à terme (note 4)	440 686	–	–	–	**440 686**	419 561
Débiteurs (note 5)	24 864	–	–	–	**24 864**	30 011
Créances interfonds	–	–	113 100	8 128	**121 228**	121 228
Frais payés d'avance :						
Opération	50 046	–	–	–	**50 046**	37 348
	515 596	–	113 100	8 128	**636 824**	608 148
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE, au coût (note 6)	121 125	–	–	–	**121 125**	119 437
IMMOBILISATIONS (note 7)	–	49 839	–	–	**49 839**	60 155
	636 721 $	**49 839 $**	**113 100 $**	**8 128 $**	**807 788 $**	**787 740 $**
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs (note 9)	169 028	–	–	–	**169 028**	217 374
Cotisations perçues d'avance	363 519	–	–	–	**363 519**	310 423
Créances interfonds	121 228	–	–	–	**121 228**	121 228
	653 775 $	–	–	–	**653 775 $**	649 025 $
ACTIFS NETS						
Investis en immobilisations	–	49 839	–	–	**49 839**	60 155
Affectation d'origine interne	–	–	113 100	8 128	**121 228**	121 228
Non grevés d'affectations	(17 054)	–	–	–	**(17 054)**	(42 668)
	(17 054)	49 839	113 100	8 128	**154 013**	138 715
AU NOM DU CONSEIL	**636 721 $**	**49 839 $**	**113 100 $**	**8 128 $**	**807 788 $**	**787 740 $**

_____, administrateur _____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

NON CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000	1999
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	15 298	28 859
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	17 692	19 617
Perte sur disposition d'immobilisations	–	1 990
Perte sur disposition de placements	2 223	8 816
	35 213	59 282
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 801	(95 252)
	32 412	(35 970)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements de portefeuille	(42 585)	(42 202)
Encaissement de placements de portefeuille	38 674	37 227
Acquisitions d'immobilisations	(7 376)	(12 948)
	(11 287)	(17 923)
ÉVOLUTION DES LIQUIDITÉS	21 125	(53 893)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	419 561	473 454
LIQUIDITÉS À LA FIN	**440 686 $**	**419 561 $**

Les liquidités comprennent l'encaisse et les dépôts à terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
NON CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Ordre est constitué selon le *Code des professions du Québec* depuis le 30 janvier 1980. L'Ordre est considéré comme un organisme sans but lucratif du point de vue fiscal.

2. PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés à l'état des résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre d'information seulement. Ils n'ont pas fait l'objet d'une vérification et ne sont pas couverts par notre rapport des vérificateurs. Ils représentent le budget révisé du 17 septembre 1999. Le budget initial a été déposé au Bureau le 6 février 1999.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus, incluant les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux organismes sans but lucratif, à l'exception du fait qu'ils ne sont pas consolidés. Les administrateurs ont accès à toute l'information pertinente au sujet des ressources et des résultats d'exploitation de l'Ordre et de sa société sous contrôle. Puisque ces états financiers non consolidés ne constituent pas des états financiers à vocation générale, certains utilisateurs pourraient avoir besoin d'un complément d'information. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS

L'Ordre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration est utilisé pour toutes les activités courantes de l'Ordre. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le Fonds d'administration.

Fonds d'immobilisations

Le Fonds d'immobilisations représente les actifs et les charges afférentes aux immobilisations.

Fonds de réserve

Lors d'une réunion du Bureau en mars 1990, une politique a été révisée et il a été décidé que serait créé un fonds de réserve pour assurer une liquidité en cas de nécessité grave et pour garantir le remplacement des immobilisations désuètes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
NON CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

3. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation

Lors d'une réunion du Bureau en juin 1998, il a été décidé que serait créé un fonds de stabilisation et de réduction de la cotisation afin de réduire ultérieurement les cotisations des membres.

CONSTATATIONS DES PRODUITS

Les apports sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon les méthodes et les taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Logiciels	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

4. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME

	2000	1999
	$	$
Encaisse	40 686	69 561
Dépôts à terme	400 000	350 000
	440 686 $	**419 561 $**

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux variant de 4,85 % à 5,2 % et viennent à échéance au cours du prochain exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
NON CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

5. DÉBITEURS

	2000	1999
	$	$
Comptes clients	16 528	29 523
Intérêts courus	502	488
Avance à une société sous contrôle commun, sans intérêts ni modalités d'encaissement	7 834	–
	24 864 $	**30 011 $**

RISQUE DE CRÉDIT. L'Ordre n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque tierce partie. L'Ordre évalue la condition financière de ses clients sur une base continuelle et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. L'Ordre établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE, au coût

Les placements de portefeuille représentent des fonds mutuels et leur juste valeur marchande au 31 mars 2000 est de 120 756 $ (113 966 $ en 1999).

7. IMMOBILISATIONS

	2000			1999
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	191 971	171 710	20 261	24 880
Équipement informatique	178 870	158 722	20 148	23 341
Logiciels	62 358	57 050	5 308	5 501
Améliorations locatives	24 249	20 127	4 122	6 433
	457 448 $	**407 609 $**	**49 839 $**	**60 155 $**

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

L'Ordre bénéficie de facilités de crédit au' risées pour un montant de 150 000 $, portant intérêt au taux de 7 % et renouvelables annuellement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
NON CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

9. CRÉDITEURS

	2000	1999
	$	$
Comptes fournisseurs	77 324	134 730
Frais courus	5 500	5 000
Salaires et retenues sur salaires	13 578	13 410
Vacances à payer	22 878	23 026
Taxes à la consommation	43 748	29 557
Dépôts sur sceaux et joncs	2 000	2 000
Revenus perçus d'avance	4 000	6 000
Avance d'une société sous contrôle commun	–	3 651
	169 028 $	**217 374 $**

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Ordre s'est engagé, en vertu de contrats de location-exploitation pour des locaux et du matériel de bureau, à verser un montant total de 139 264 $ jusqu'en 2004. Les versements minimums exigibles à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2001	62 593 $
2002	58 235
2003	17 243
2004	1 193

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Ordre a agi à titre de fiduciaire pour le compte d'une société sous contrôle. Il a perçu et déboursé des sommes d'argent pour ladite société.

Il n'y a eu aucune opération entre la Fondation et l'Ordre au cours de l'exercice.

PRODUITS

NON CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000		1999
	Budget	Réel	Réel
	$	$	$
COTISATIONS	957 878	934 399	992 105
SERVICES RÉMUNÉRÉS			
Étude de dossiers	10 000	12 690	11 015
Revenus de publicité	90 000	60 211	95 302
Ventes diverses	10 500	6 892	4 608
Ventes de services	11 000	10 867	10 867
	121 500	90 660	121 792
AUTRES REVENUS			
Congrès	18 376	18 376	11 666
Intérêts	17 500	20 821	23 700
Sous-location	4 200	4 200	3 500
Divers	3 546	4 640	5 633
	43 622	48 037	44 499
	1 123 000 $	**1 073 096 $**	**1 158 396 $**

CHARGES

NON CONSOLIDÉES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000				
	Défense professionnelle	**Tableau des membres et admissions**	**Inspection professionnelle et formation continue**	**Syndic et discipline**	**Relations avec le milieu**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Techno-guide	–	–	–	–	–
Revue et TP Express	–	–	–	–	–
Rapport annuel	–	–	–	–	–
Réunions du conseil d'administration et du bureau	–	–	–	–	–
Déplacements et représentation	5 898	2 295	455	–	13 602
Cotisations	15 956	–	–	–	–
Remises aux regroupements	–	–	–	–	–
Congrès annuel	–	–	–	–	–
Bourses et prix d'exposition	–	–	–	–	–
Publicité	–	–	–	–	–
Achats de sceaux, joncs et épingles	–	–	–	–	–
Divers et articles promotionnels	–	–	–	–	–
Formation et documentation	–	–	–	–	–
Commissions sur recrutement	–	–	–	–	5 570
Défense professionnelle et représentation gouvernementale	77 331	–	–	–	–
Frais juridiques / discipline	–	–	–	2 225	–
Contentieux	541	–	–	–	–
Frais de vérification	–	–	–	–	–
Frais de programmation	–	723	–	–	–
Consultation et sous-traitance	29 486	–	–	5 650	–
Inspection professionnelle	–	–	11 653	–	–
Services d'aide à la recherche d'emploi	515	–	–	–	–
Papeterie, impression, fournitures	–	5 474	–	–	1 706
Postes et adressages	–	13 201	–	–	–
Frais de communication	–	–	–	509	–
Loyer	–	–	–	–	–
Entretien de l'équipement	–	–	–	–	–
Location d'équipement	–	–	–	–	–
Assurances et taxes	–	–	–	–	–
Entretien du local	–	–	–	–	–
Intérêts et frais de banque	–	–	–	–	–
Mauvaises créances	–	–	–	–	–
Amortissement des immobilisations	–	–	–	–	–
Perte sur disposition d'immobilisations	–	–	–	–	–
Perte sur disposition de placements	–	–	–	–	–
	129 727 $	**21 693 $**	**12 108 $**	**8 384 $**	**20 878 $**
Salaires et avantages sociaux					

2000						1999
Promotion, communication et services aux membres	Administrateurs et mandataires	Participation des membres	Gestion et soutien	Réel total	Budget	Réel
$	$	$	$	$	$	$
19 318	–	–	–	19 318	27 500	27 873
94 828	–	–	–	94 828	125 500	121 049
2 392	–	–	–	2 392	2 400	2 145
–	42 406	–	–	42 406	48 000	51 996
–	35 775	–	1 997	60 022	58 900	46 796
95	–	–	50	16 101	16 200	16 219
–	–	20 915	–	20 915	20 200	17 067
16 775	–	–	–	16 775	16 205	11 619
13 138	–	–	–	13 138	13 000	9 992
8 821	–	–	–	8 821	8 000	41 518
2 054	–	–	1 571	3 625	3 295	2 229
543	–	–	1 489	2 032	3 500	4 208
–	–	–	3 703	3 703	5 500	6 917
–	–	–	–	5 570	7 000	1 175
–	–	–	–	77 331	45 000	61 463
–	–	–	–	2 225	–	1 434
–	328	–	–	869	–	4 401
–	–	–	5 500	5 500	5 500	5 000
–	–	–	955	1 678	2 000	595
5 221	–	–	671	41 028	36 200	37 905
–	–	–	–	11 653	23 400	21 023
–	–	–	–	515	2 000	450
8 634	441	–	12 828	29 083	43 950	45 191
1 018	–	–	15 278	29 497	33 700	29 694
–	–	–	14 911	15 420	18 300	16 357
–	–	–	55 387	55 387	57 400	54 656
–	–	–	17 023	17 023	19 600	18 832
–	–	–	11 300	11 300	11 300	11 456
–	–	–	14 467	14 467	14 500	14 517
–	–	–	532	532	1 000	519
–	–	–	6 643	6 643	6 350	6 271
–	–	–	–	–	–	7 713
–	–	–	17 692	17 692	17 600	19 617
–	–	–	–	–	–	1 990
–	–	–	2 223	2 223	–	8 816
172 837 $	**78 950 $**	**20 915 $**	**184 220 $**	649 712	693 000	728 703
				408 086	425 000	400 834
				1 057 798 $	**1 118 000 $**	**1 129 537 $**

DÉPENSES 1999–2000

RÉPARTITION PAR GRANDS SECTEURS

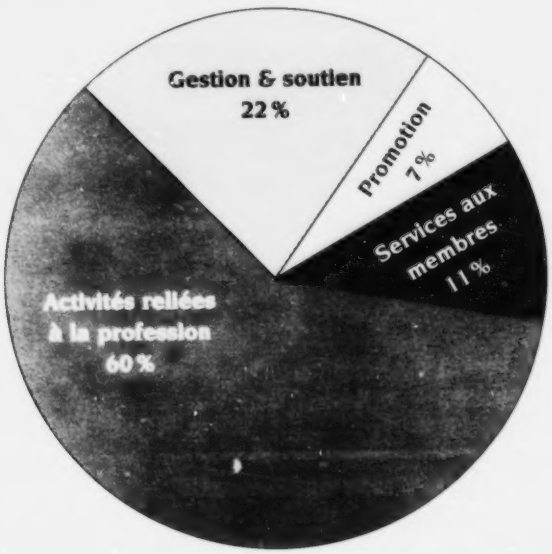

Activités reliées à la profession : Adhésion, admission et tableau des membres ; inspection professionnelle ; reconnaissance professionnelle, champs d'exercice ; syndic ; comités statutaires ; Bureau ; CIQ.

Services aux membres : Services socio–économiques ; formation ; congrès annuel ; regroupements régionaux et technologiques ; publications.

Promotion : Placements publicitaires ; dépliants institutionnels ; expositions.

Gestion & soutien : Frais d'exploitation du siège social ; administration générale.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2000–2001

(AVRIL 2000 À MARS 2001)

Les prévisions budgétaires ont été préparées par le Comité administratif.
Elles ont été adoptées au Bureau de mars 2000

	$
REVENUS	
Cotisations	944 240
Services rémunérés	94 367
Congrès	14 000
Revenus divers	26 393
Total des revenus budgétés	**1 079 000**
DÉPENSES	
Salaires et avantages sociaux	415 000
Commissions sur recrutement	6 000
Réunions du Comité administratif et du Bureau	48 000
Déplacements et représentation	59 600
Papeterie, impression & fournitures	36 650
Frais de poste & adressage	31 850
Revues et T.P. express	70 500
Techno–Guide	20 000
Rapport annuel	2 400
Loyer	57 400
Entretien du local	1 000
Assurances/taxes	14 500
Entretien/équipement	18 000
Location/équipement	9 750
Frais de communication	19 800
Amortissement des immobilisations	15 700
Intérêts et frais de banque	6 350
Cours, séminaires et documentation	5 500
Cotisations	16 000
Congrès	13 000
Remise aux regroupements	20 200
Publicité	8 000
Bourses et prix d'exposition	10 000
Frais de programmation	2 000
Inspection professionnelle	26 600
Frais juridiques et représentation gouvernementale	55 000
Frais de vérification	6 000
Frais de consultation	19 200
Services d'aide à la recherche d'emploi	500
Achats de sceaux et joncs	4 125
Articles promotionnels	500
Divers	2 375
Encadrement des stagiaires	1 000
Total des dépenses budgétées	**1 022 500**
Excédent des revenus sur les dépenses	**56 500 $**

BUREAU ET COMITÉS

BUREAU 1999-2000

COMITÉ ADMINISTRATIF :

Pierre Yelle, T.P. (16) — Président jusqu'à la mi-mars 2000
Alain Bernier, T.P. (06) — Vice-président aux affaires administratives
Rossana Pettinati, T.P. (06) — Vice-présidente aux affaires professionnelles
Raymond Pelletier, T.P. (01) — Vice-président à la promotion
Henri Laberge — Administrateur désigné parmi les membres nommés par l'Office des professions du Québec (OPQ)

ADMINISTRATEURS : (AU 31 MARS 2000)

Jacynthe Dufour, T.P. (02)
Richard Legendre, T.Sc.A. (03, 12)
Gilles Miville, T.P. (03, 12)
Laval Tremblay, T.P. (03, 12)
Gaston Lavoie, T.P. (04)
Chenel Lauzier, T.P. (05)
Daniel Laprise, T.P. (06) jusqu'en octobre 1999
Guy Létourneau, T.P. (06)
Ian Lévesque, T.P. (07) depuis juin 1999
Marc Guimont, T.P. (08)
Angélique Gagné, T.P.(09, 10, 11) depuis juin 1999
Bernard Gaudichon, T.P. (13, 14, 15) depuis juin 1999
Mario Gervais, T.P. (13, 14, 15) jusqu'en octobre 1999
Réjean Touchette, T.P. (13, 14, 15)
Jean-Luc Archambault, T.P. (16)

ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR L'OPQ

Jacques Dupré depuis juin 1999
Me Nathalie Gagnon
Michel A. Gougeon
Henri Laberge

SECRÉTAIRE : Denis Beauchamp
SYNDIC : Jean Varhegyi, T.P.
SYNDIC-ADJOINT : Gilles Y. Hamel, T.P.

DÉLÉGUÉ AU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC (CIQ)

Pierre Yelle, T.P.

Comités (au 31 mars 2000)

Inspection professionnelle
Serge Toutant, T.P. (président)
Liste de membres proposés selon la technologie de travail analysée
Me Sylvie Lavallée (secrétaire)

Discipline
Me Johanne Roy (présidente nommée par le gouvernement)
Pierre Bonneville, T.P.
Yves Hugron, T.P.
Léopold Théroux, T.P.
Me Sylvie Lavallée (secrétaire)

Admission et accréditation
Jean-Yves Giguère, T.P. (président)
Denis Côté, T.P.
(poste flottant : nouveau diplômé ou professeur)
Diane Montour, T.P. (secrétaire)

Révision des plaintes
Michel A. Gougeon, président, administrateur nommé par l'OPQ
Henri Laberge, administrateur nommé par l'OPQ
Yvon Germain, T.P.
Gervais Lessard
Nicole Robert, T.P.
Me Sylvie Lavallée (secrétaire)

Sélection des prix de l'Ordre
Paul Burman, T.P. (président)
Marcel Ayotte, T.P.
André M. Gélinas, T.P.
Denis Beauchamp (secrétaire)

Formation des technologues professionnels
Jean-Yves Giguère, T.P. (président)
Lucie Michon, représentante du ministère de l'Éducation
Ginette Ouellette, représentante de la Fédération des cégeps
Roman Letocha, représentant de la Fédération des cégeps
Denis Beauchamp (secrétaire)

Comité d'assurance responsabilité professionnelle
Deux représentants du courtier
Alain Bernier, T.P.
Un membre ad hoc (expert technique au besoin)
Me André Lavoie (secrétaire)

Comité des sinistres
Deux représentants du courtier
Alain Bernier, T.P.
Un membre ad hoc (expert technique au besoin)
Me André Lavoie (secrétaire)

Comité Internet
Richard Legendre, T.Sc.A.
Guy Létourneau, T.P.
Denis Beauchamp (secrétaire)

Comité du 20e
Florent Boivin, T.P. (président)
Louis-Georges Bérubé, stagiaire
Richard Legendre, T.Sc.A.
Raymond Pelletier, T.P.
Denis Beauchamp (secrétaire)

Comité d'évaluation continue du travail du syndic
Me Nathalie Gagnon, administrateur nommé par l'OPQ
Michel A. Gougeon, administrateur nommé par l'OPQ
Laval Tremblay, T.P.

PERSONNEL PERMANENT (AU 31 MARS 2000) :

Denis Beauchamp, chef de la direction et secrétaire de l'Ordre
Me André Lavoie, directeur des affaires juridiques et professionnelles
Lisette Lavoie, adjointe administrative
Francine Lapointe, agente aux affaires professionnelles
Paul Legault, coordonnateur du service à la clientèle
Nathalie Lévesque (temps partiel), service de la comptabilité
Diane Montour, T.P., chargée de l'admission et de l'accréditation des programmes
Ginette Rhéaume, chargée au Tableau des membres et secrétaire–réceptionniste
Denis Tremblay, coordonnateur du service à la clientèle